

GRAND OUEST



Cohésio est un cabinet libéral de conseils et d'expertise comptable implanté dans les quatre départements bretons, pour davantage de proximité avec ses clients.



www.cohesio.net



www.conseil-gestion-pharmacie.com

✍ Par Céline Pavoine, expert-comptable associée et commissaire aux comptes

POPULATION ÉTUDIÉE 400 OFFICINES

ZONE GÉOGRAPHIQUE

48 % sont situées en zones rurales, 20 % dans de gros bourgs, 14 % en centres commerciaux et 18 % en zones urbaines.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires global des officines de pharmacie a enregistré une hausse de 5,93 %. Cette progression concerne l'ensemble des zones géographiques. En termes de taille, toutes les catégories d'officines sont en croissance, à l'exception de celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 K€.

Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des ventes soumises au taux de TVA de 2,10 %. En 2024, les médicaments chers « supérieurs à 150 € », soumis au taux de 2,10 %, représentent en moyenne 43,5 % du chiffre d'affaires du médicament, en constante augmentation. En revanche, les ventes soumises à une TVA de 10 % sont en baisse.

La combinaison de l'augmentation des ventes de produits chers et de la fin de l'activité liée au Covid entraîne une baisse du taux de marge brute globale. Parallèlement, les charges fixes des officines ont continué à progresser entre 2023 et 2024, quelle que soit leur zone géographique ou leur taille. L'augmentation du loyer représente à elle seule un tiers de la hausse des charges fixes.

Les charges de personnel poursuivent également leur progression, bien que leur taux d'augmentation entre 2023 et 2024 soit

moins marqué que celui observé au cours des deux années précédentes.

Cette augmentation s'explique en grande partie par la pénurie de personnel, qui pousse les salaires à croître bien au-delà des revalorisations prévues par la convention collective. Cette situation engendre une fatigue accrue des équipes comme des titulaires. Pour y faire face, de nombreuses officines ont recours au versement de la Prime de Partage de la Valeur (PPV), qui succède à la prime Macron. En ce début d'année 2025, une légère amélioration est observée, notamment en ce qui concerne le recrutement des pharmaciens adjoints. En revanche, la situation reste tendue pour les préparateurs.

Dans ce contexte, afin d'accompagner plus efficacement les titulaires dans l'évaluation de leurs besoins en ETP (Équivalents Temps Plein), il devient pertinent de raisonner non plus en chiffre d'affaires par personne, mais en marge par personne, compte tenu de la part croissante des médicaments chers dans l'activité.

Un ratio de 105 K€ de marge par personne semble désormais s'imposer comme un nouveau standard dans la profession. Ce seuil doit néanmoins être adapté en fonction de certains paramètres, notamment les amplitudes horaires d'ouverture de l'officine.

Par ailleurs, ce critère de marge tend à devenir une référence non seulement pour fixer les ratios de charges externes et de masse salariale, mais également dans les démarches de valorisation des fonds de commerce.

CHIFFRES D'AFFAIRES

TAUX DE TVA	2024	2023	Variation
2,1	1 689 184 €	1525 785€	10,71%
5,5	242 464 €	236 241€	2,63%
10	108 056 €	109 981€	-1,75%
20	295 327 €	276 111 €	6,96 %
Honoraires de dispensation	246 727 €	243 277 €	1,42 %

CHARGES

	2024	%	2023	Var.	Var. %
Rappel CA HT	2 656 675 €	100 %	2 507 943 €	148 733 €	5,93 %
Charges externes	117 837 €	4,44 %	111 526 €	6 310 €	5,66 %
Charges de personnel	282 066 €	10,62 %	264 374 €	17 692 €	6,69 %

Retrouvez le baromètre financier de toutes les régions sur www.revuepharma.fr/actualites/barometre-financier